



le 01 février 2023

SUD d'humeur dubitative

Intéressement 2^{ème} semestre 2022 : Si les calculs de SUD se sont avérés plus précis que ceux de la Direction pour estimer les montants touchés **#autocongratulations**, personne n'avait vu venir le coup du « triple mails ». L'intéressement du 2^{ème} semestre est composé des critères du 2^{ème} semestre, du rattrapage du 1^{er} semestre et d'un critère annuel. Chaque période ayant une masse salariale de référence, les salariés ont ainsi reçu 3 mails. **Pensez à saisir vos 3 choix.**

Intéressement 2023 : La Direction a présenté ses propositions pour les critères de l'intéressement 2023. Prétextant un potentiel contrôle renforcé de l'URSSAF, **elle souhaite considérablement durcir la possibilité d'atteindre les objectifs.**

La Direction a également proposé que l'indicateur de surperformance (1% annuel) soit lié uniquement au démarrage anticipé de NCPF. Pour SUD, **la surperformance peut parfaitement être composée de plusieurs critères liés aux enjeux du site** : RBM, traitement des chemises et NCPF.

Sur la montée en compétence, la Direction propose désormais de mettre des critères de points KARTO, identiques chaque semestre, pour les ateliers mutualisés et pour les ateliers non mutualisés. SUD a fait remarquer qu'il est essentiel de prendre en compte le plan de charge de l'usine **impactant la capacité de formation des équipes.**

Forum de rentrée : SUD rappelle que l'inscription au forum de rentrée n'est pas obligatoire et qu'il est possible pour les salariés postés d'y participer pendant leur poste, sous réserve bien-sûr du maintien de l'effectif d'exploitation dans leur installation. **Cela leur évite une journée de plus de 10 heures consécutives.**

Alternants : **SUD ne cesse de recadrer la Direction sur sa gestion des alternants et a obtenu :**

- **L'arrêt du bénévolat** sur les journées d'école des contrats de professionnalisation,
- **L'accès des alternants aux congés horaire posté** (la régularisation au titre de 2022 est en cours par le CSP/PAIE),
- **L'accès des contrats de professionnalisation aux options RJF.**

Attentif, SUD a interrogé la Direction pour savoir ce qui justifie que les revalorisations du SMIC de mai 2022 (2,65%), d'août 2022 (2,01%) et de janvier 2023 (1,81%) **n'aient donné lieu à aucune revalorisation salariale des alternants.**

Les revalorisations du SMIC d'octobre 2021 (2,2%) et de janvier 2022 (0,9%) avaient été prises en compte.

SUD attend la réponse de la Direction pour cerner parfaitement l'évolution salariale des alternants.

Pour rappel : les alternants ne bénéficient pas des augmentations générales (1,4% en janvier 2022, 1,2% en août 2022 et 4.3% en janvier 2023).

Alors que l'entreprise bénéficie d'aides pour les alternants, SUD tient à rappeler la communication d'Orano de novembre 2022 : **« 90% des stagiaires et alternants recommandent Orano [...] Respect et valeurs récompensés [...] Orano est classé 8e au label Happy Trainees ».**

SUD est dubitatif mais continuera d'œuvrer pour le respect de leurs droits. **#meilleurclassement**

**JE VEUX DES ALTERNANTS
BÉNÉVOLES LES JOURS D'ÉCOLE,
SANS REVALORISATION SALARIALE,
SANS CONGÉ HORAIRE POSTÉ,
FINANCÉS PAR DES AIDES
ET SANS RJF**



Négociation CONVERGENCE phase n°2 : **CLIVANT !** Voilà qui résume parfaitement l'accord CONVERGENCE phase n°2 proposé par la Direction. **Une faible majorité des adhérents SUD s'est exprimée contre sa signature.**

SUD négocie avec acharnement pour signer des accords (3 courriers + 1 mouvement de grève **spécifique** à CONVERGENCE du 09 au 12 décembre 2022). **C'est donc un échec collectif duquel SUD entend tirer un REX pour toujours mieux négocier quelles que soient l'exiguïté et l'outrecuidance de la Direction.** Aucun syndicat n'a signé cet accord.

Malgré les avancées obtenues par SUD, il a été estimé majoritairement :

- qu'elles n'étaient pas suffisantes,
- que l'accord excluait trop de secteurs/régimes de travail,
- que cet accord ne répondait pas à l'enjeu d'attractivité / revalorisation du régime 5*8.

Au lieu de désigner les syndicats comme seuls responsables dans les salles de conduite, après y avoir promis une revalorisation du 5*8, **la Direction aurait dû travailler et fournir des données d'entrée** lors des négociations pour les enrichir. **Elle n'a fourni aucune donnée d'entrée !**

« Combien y a-t-il d'opérateurs/analystes hors RE, adjoint et CDQ qui ont des AE niveau 4 ? » → **Aucune donnée.**

« Combien de temps faut-il à un nouvel arrivant sur un atelier non mutualisé pour avoir toutes ses AE ? » → **Aucune donnée.**

« Combien y a-t-il de salariés polyvalents sur PCM après 9 ans de fusion, après plusieurs détachements pour la formation et la mise en place d'un pôle ⁽¹⁾ de montée en compétence en 2*8 ? » → **Aucune donnée.** ⁽¹⁾ supprimé dans CONVERGENCE

Comme évoqué à plusieurs reprises, SUD prendra ses responsabilités au 2^{ème} trimestre 2023 pour revendiquer une réelle revalorisation du régime 5*8. Nous apprécions qu'une autre organisation syndicale n'exclue pas de nous rejoindre.

SUD sera également porteur de revendications pour les secteurs maintenance et radioprotection (tous régimes). Secteurs régulièrement pris en exemple par la Direction pour affirmer qu'il y a un travail à effectuer sur l'attractivité et sur la revalorisation.

Billetterie Loisirs : La sous-commission Billetterie Loisirs continue de se développer et d'améliorer son accessibilité ⁽¹⁾!

Après les arrivées de Jump 'Up et de DreamAway, la Billetterie Loisirs améliore son accessibilité à tous les salariés en mettant en place **une permanence supplémentaire AUX VINDITS tous les vendredis de 13H30 à 16H.**

Cela s'ajoute à la permanence au BÂTIMENT SOCIAL tous les jeudis de 12H30 à 13H30.

SUD rappelle qu'en cas d'absence de solution pour vous rendre aux permanences et pour toutes questions / commandes de tickets, vous pouvez écrire via le mail de la Billetterie Loisirs (**voir contacts et tarifs en dernière page de ce tract**).

⁽¹⁾ La sous-commission Billetterie Loisirs continue d'étudier toutes les possibilités de dématérialisation des tickets.

Remboursements séjours : SUD a proposé à l'ordre du jour de la prochaine CAS (Commission d'Activités Sociales) **que soit débattue une révision des grilles des remboursements séjours** afin de réussir à établir collégalement une proposition profitant aux salariés. La prochaine CAS étant prévue le 07 février, SUD a logiquement demandé son décalage.

Les prochaines mobilisations contre la réforme des retraites sont prévues les mardi 07 et samedi 11 février.

Sous-commission Achats Groupés : Le CSE (Comité Social et Économique) de janvier ne s'étant pas tenu, **SUD a demandé que celui de février puisse enfin permettre un vote sur la création d'une sous-commission Achats Groupés.**

SUD a présenté son rapport d'enquête sur ce sujet à l'ensemble des élus au CSE.

Salariées enceintes et télétravail : SUD rappelle qu'une salariée enceinte mise sur une mission spécifique peut parfaitement être éligible au télétravail quel que soit son poste d'origine. Par exemple, **une salariée postée mise en HN sur une mission portant sur de la revue documentaire est éligible au télétravail.**

Micro-crèche : SUD ayant réalisé en 2021 une enquête sur les modes de garde de la petite enfance (0 - 6 ans) dans le Cotentin, nous ne pouvons que relayer cet article **sur l'ouverture d'une micro-crèche en 24H/24 et 7J/7 : cliquez ici** (Nous avons contacté la personne afin d'avoir l'autorisation de relayer cette information pour les salariés d'Orano Recyclage) Doit-on encore rappeler que la Direction s'est désengagée totalement de Pim Pam Pomme ? **#attractivité**

Covoiturage : Sans solution sur la saturation des parkings, la Direction va communiquer sur une application de covoiturage.

Réforme des retraites : SUD était présent à vos côtés lors de la mobilisation du 31 janvier à Cherbourg. **#fortemobilisation**

LA DIRECTION INNOCENTE ?



Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via **sud.anc.lahague@gmail.com**

TARIFS BILLETTERIE LOISIRS

<h2>Activités</h2>	Prix avec participation sous-com loisirs quota limité (toutes activités confondues) à 4 tickets pour 1 mois ou 8 tickets pour 2 mois	Prix CSE au-delà du quota	<i>Prix plein tarif à titre indicatif</i>
Jump 'up 1 ticket = 1 heure Tarif semaine (Orange) (prévoir 2 € d'achat de chaussettes)	5.5 €	7 €	9 €
Jump 'up 1 ticket = 1 heure Tarif weekend, jour fériés et vacances (Bleu) (prévoir 2 € d'achat de chaussettes)	8.5 €	10.5 €	12 €
NOUVEAU DreamAway - carte cadeau* Salles de Réalité Virtuelle <i>*en cas de reliquat - crédit sur compte fidélité</i>	20 €	25.5 €	30 €
Fun Box Parc récréatif pour enfants	6 €	7.4 €	10 €
Cotentin Roller - enfant	8 €	9.5 €	11.5 €
Cotentin Roller - adulte	9 €	11.5 €	13.5 €
Bowling Game Park heures rouges du vendredi 19H au dimanche soir 1 ticket = 2 parties + location de chaussures incluse	10 €	12.5 €	15 €
Bowling Game Park heures vertes du lundi au vendredi 19H 1 ticket = 2 parties et location de chaussures incluse	6 €	8 €	10 €
Laser Game SOLO (utilisable dans une partie avec minimum 6 personnes)	5 €	6.5 €	8 €
Laser Game DUO (utilisable dans une partie avec minimum 6 personnes)	10 €	12.5 €	15 €
Bowling Cherbourg Tarif vert après 20H et le dimanche (sauf samedi, veille des jours fériés et jours fériés) 1 ticket = 2 parties + location chaussures incluse	7 €	9.2 €	14.5 €
Bowling Cherbourg Tarif bleu de 14H à 20H (sauf dimanche et jours fériés) 1 ticket = 2 parties + location de chaussures incluse	5 €	6.8 €	11 €
Karting 270 Cm3	11 €	14 €	20 €
Karting fun kid	10 €	12 €	15 €
Karting Bi-place	14 €	18 €	25 €
Cotent'indoor (hors Bubble foot) <i>tarif unique - matériel inclus</i>	4.5 €	5.5 €	8 €

Les jeudis de 12H30 à 13H30 au Bâtiment Social

Les vendredis de 13H30 à 16H00 aux Vindits

Présidente : **Lucie HEROUIN**

Secrétaire : **Marie LA NEELLE**

Gwladys ALONSO - Elodie HAMEL - Guillaume LEVAUFRE - Hervé SOHIER - Arnaud LEMAITRE - Arnaud PAPILLON - Pierre Aymeric LAURENT - Centiana MEDARD - Benjamin SAUVEY - Raphaël FREMOND - Serge BERTRAND

Contactez la sous-commission Billetterie Loisirs via loisirs.orano@gmail.com